

# Jean Du Mont (ou Dumont) : une autre approche de la relation entre Cette et le nord de l'Allemagne

Gilbert M. Rios - APM

## En guise d'introduction

Cet article est le troisième d'une série démarrée il y a 3 ans. Les deux premières contributions sont parues au mois de juillet 2021<sup>1</sup> et février 2022<sup>2</sup> sur le site de l'APM. Elles s'intéressaient aux relations d'affaires étroites qui s'étaient nouées entre « Protestantisme héraultais et villes de la Hanse » à la fin du XVIIIème et au début du XIXème siècles autour du négoce des produits régionaux : vins, sel...<sup>3</sup>. Et c'est plus particulièrement l'activité du port de Cette (devenu Sète au début du XXème siècle) en relation avec Montpellier qui avait retenu notre attention. Fondé en 1666 par Colbert, le port de Cette avait vocation à être la plateforme qui faisait jusqu'alors défaut pour développer l'exportation en masse des produits languedociens.

Rappelons que jusqu'au XVIIème siècle, le vignoble languedocien était éclipsé par les vignobles atlantiques<sup>4</sup> - Bordeaux, La Rochelle, Bayonne étaient comptoirs de la Hanse depuis la fin du XIVème siècle - et septentrionaux<sup>5</sup> - Bourgogne, Beaujolais plus près des marchés riches de la mer du Nord -. Sur le marché du royaume de France, il était aussi pénalisé par diverses mesures de protectionnisme. Deux facteurs favorables à son essor marquent le XVIIème siècle : l'inauguration du canal du Midi en 1681 qui ouvre l'accès à l'Atlantique via la Gironde; et bien entendu la levée en 1776 des contraintes à la circulation du vin dans le royaume. Puis le développement du chemin de fer au milieu du 19e siècle - la ligne PLM (Paris, Lyon, Méditerranéen) est terminée en 1856 – sera un nouvel élément déterminant.

L'approche conduite dans nos deux articles précédents prenait pour base l'analyse des courriers commerciaux de Jans Martin Jansen et Alexandre Westphal, deux personnalités protestantes marquantes venues du nord de l'Europe pour s'implanter en bas-Languedoc et y développer leur activité (on les qualifiait avec leurs confrères ayant suivi un parcours similaire d'«hanovriens »<sup>6</sup>). On y montre comment

---

<sup>1</sup> <https://www.asso-philatelique-montpellier.fr/uploaded/rios.pdf>

<sup>2</sup> <https://www.asso-philatelique-montpellier.fr/uploaded/article-2-vr-gilbert-rios.pdf>

<sup>3</sup> Jean-Louis Cazalet, *Cette et son commerce des vins de 1666 à 1920, essai d'histoire économique*, Montpellier, Firmin et Montane, 1920

<sup>4</sup> [https://www.persee.fr/doc/rhbg\\_0242-6838\\_1910\\_num\\_3\\_6\\_2331](https://www.persee.fr/doc/rhbg_0242-6838_1910_num_3_6_2331)

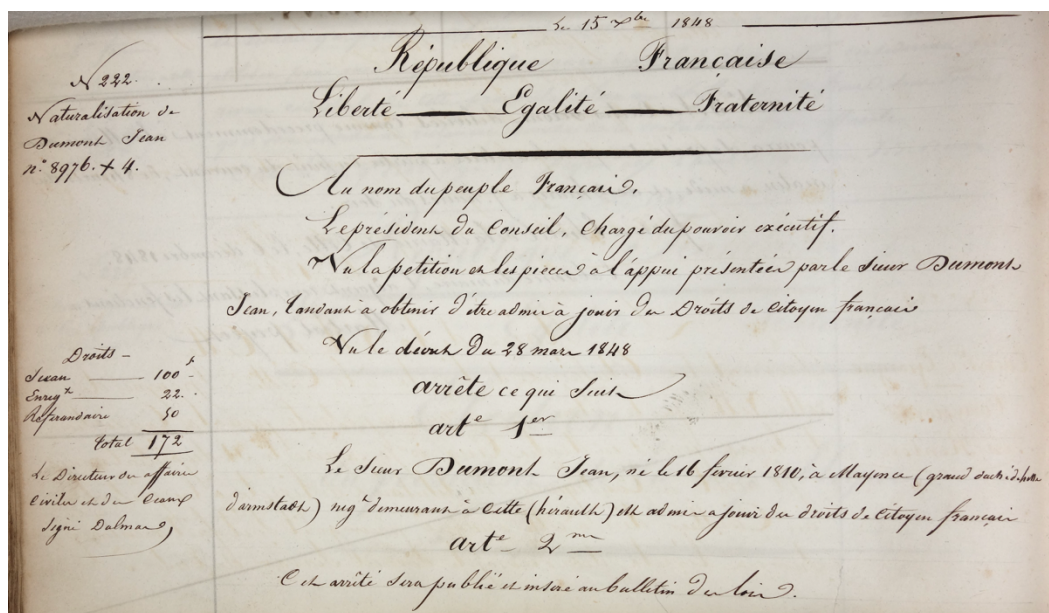
<sup>5</sup> <https://monocepage.com/histoire-du-vin-en-france/>

<sup>6</sup> Jean-Claude Gausse, *Les Hanovriens de Sète à la fin du XIX e siècle : négoce et religion* - <https://www.jstor.org/stable/24298176>

ces deux personnages en apportant une bonne connaissance de leur pays d'origine, des liens commerciaux déjà établis et le parler d'une langue étrangère étaient venus renforcer les lignages et les groupes des « montpelliérains » déjà en place : Castelnau, Bazille et autres Blouquier...

Ce faisant nous développons l'idée que ces liens commerciaux reposaient sur les solidarités mises en place lors de l'émigration des huguenots vers les pays du Refuge après la révocation de l'Édit de Nantes par Louis XIV en 1685, et sur les anciens réseaux créés au temps de la Hanse Germanique. C'est qu'en effet les personnages précités étaient de confession luthérienne. Mais la prise en considération d'autres personnalités comme celle de Jean Dumont découverte plus récemment nous amène à revoir un peu les choses, et à penser que l'épopée napoléonienne a dû avoir elle aussi des répercussions non négligeables sur tout ce commerce. C'est cela que nous nous attachons à montrer dans ce troisième article.

Figure 1



### Le personnage et son parcours

Nous avons retrouvé dans une archive un nombre conséquent de courriers adressés à Mr Jean Dumont ou Du Mont. Né à Mayence le 16 février 1810, venu à Cette avec son frère Ernest, il s'y est marié à une dame Valette en 1841, puis a pris la nationalité française à l'automne 1848 (acte de naturalisation en figure 1), avant d'y décéder en 1889. Durant plus de 40 ans il y a pratiqué le négoce du vin.

Mayence dans le duché de Hesse-Darmstadt est la capitale du vin en Allemagne<sup>7</sup>. La ville avec à ses portes la grande région viticole allemande de la Hesse rhénane a vu se développer nombre d'activités autour de l'œnologie depuis des siècles. Dès l'époque romaine le vin de la région était connu et s'exportait par transport fluvial. Avec l'épopée napoléonienne, le territoire élargi de l'Empire Français (1800-1815) comptait 130 départements. L'un d'entre eux créé au-dessus du Bas-Rhin était celui de Mont-Tonnerre dont Mayence était précisément le chef-lieu. Nul doute que les liens forts qui se sont créés dans le cadre de quinze années de « vie commune » entre Mayence et la France aient pu avoir des retombées durables, en particulier pour le commerce des vins<sup>8</sup>.

Jean Dumont est donc né en 1810 en territoire français. Puis il a dû quitter cette ville après la chute de l'Empire avec une nouvelle nationalité, avant de « redevenir » français sur demande en 1848. Nous n'avons pas pu avoir accès aux archives napoléoniennes restées sur place à Mayence. Mais en consultant un registre de recensement de la ville de l'année 1800, début de l'occupation française, nous avons retrouvé un certain Ernest Dumont, marchand de tabac, habitant rue des cordonniers au n°82 (section C)<sup>9</sup>, probablement le père de Jean Dumont... Que J.Dumont se soit intéressé au négoce des vins du sud de la France n'est pas non plus surprenant dans une époque, où comme déjà dit dans nos deux articles précédents, bon nombre de négociants du nord de l'Europe cherchaient à diversifier leurs sources d'approvisionnement et à sortir en particulier du seul vignoble bordelais qui avait fait la fortune de Lübeck au temps de la Hanse<sup>10</sup>.

Il y a tout lieu de penser que Jean Dumont n'était pas protestant comme Jans Martin Jansen et Alexandre Westphal. Tout d'abord parce qu'il était issu d'une ville à très forte tradition catholique ; nous rappellerons le statut de Prince-électeur de son archevêque au sein du Saint Empire Romain Germanique. Ensuite parce que les archives locales de Cette ne mentionnent aucun caveau au nom de Dumont au cimetière protestant ; or à la fin du XIXème siècle catholiques et protestants étaient enterrés dans des lieux séparés.

### **Ses relations commerciales**

Les activités de J.M.Jansen étaient principalement tournées vers la Scandinavie et Brême/Hambourg/Lübeck les trois villes piliers de la Hanse germanique ; la maison

---

<sup>7</sup> Sur Mayence voir : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Mayence>

<sup>8</sup> Voir : <https://levinparfait.com/2018/12/31/il-ny-a-que-mainz-qui-mainz/>

<sup>9</sup> Registre de la ville de Mayence (1800) - <https://www.dilibri.de/stbmz/periodical/pageview/174766>

<sup>10</sup> Voir : <https://www.mamzellebasquettes.de/fr/lubeck-la-hanse-et-son-bordeaux/>

Blouquier était quant à elle ouverte sur toute l'Europe du Nord plutôt hors Scandinavie<sup>11</sup>. En consultant l'archive de J.Dumont on observe que c'est essentiellement avec les villes de la moitié nord-ouest de l'Allemagne actuelle qu'il a travaillé. Des 141 lettres arrivées à Cette, 139 en proviennent (2 seulement venant du Danemark et de Suède). Les dates des correspondances s'étalent de 1842 à 1878, 108 des 139 lettres (soit environ 80%) ayant circulé dans les années 40s (1842-1850).

Les provenances sont diverses : 22 sites de départ sont comptabilisés. On notera toutefois que près de 80% des courriers (108 exactement) proviennent de Hambourg (35 lettres), Brême (34), Lübeck (18), Hanovre (15) et Cologne (8) qui toutes étaient villes hanséatiques dès le XIVème siècle, les trois premières en tant que villes maritimes et les deux autres villes de l'arrière-pays qui communiquaient avec la côte par voie fluviale ou terrestre<sup>12</sup>. C'est dire le poids commercial de ces villes dans un négoce des vins mis en place avec la Hanse teutonique dès les XIII-XIVème siècles! A côté d'elles on trouve les autres citées répertoriées dans le tableau 1, avec indiqué pour chacune le nombre de courriers retrouvés. Rappelons que dans La Hanse les villes se regroupaient par régions autour d'une « capitale »<sup>13 14</sup> ce qui a laissé des traces sur les courriers jusqu'au XIXème siècle comme nous le montrons ci-après.

Tableau 1

|            |   |           |   |             |   |
|------------|---|-----------|---|-------------|---|
| Apenburg   | 1 | Frankfort | 2 | Oldenburg   | 4 |
| Aurich     | 1 | Krefeld   | 2 | Quakenbrüch | 2 |
| Baden      | 1 | Magdeburg | 1 | Rheda       | 1 |
| Cassel     | 1 | Mannheim  | 2 | Stettin     | 1 |
| Düsseldorf | 1 | Mayence   | 3 | Varel       | 3 |
| Elberfeld  | 2 | Munster   | 1 |             |   |

Tous ces courriers émanant d'une archive retrouvée en France sont bien sûr des lettres reçues à Cette par Jean Dumont.

Afin de mieux visualiser ce qui vient d'être dit, nous avons reporté sur la carte en figure 2 les flux de courrier vers Cette des 5 premières villes (flèches rouges), et indiqué par un point vert la localisation des autres villes du tableau 1.

<sup>11</sup> Renvoi à la figure 2 de notre article de février 2022 sur le site web de l'APM 2

<sup>12</sup> <https://books.openedition.org/pumi/21201?lang=fr>

<sup>13</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Ville\\_hanséatique](https://fr.wikipedia.org/wiki/Ville_hanséatique)

<sup>14</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Hanse#Liste\\_des\\_villes\\_et\\_comptoirs\\_de\\_la\\_Hanse](https://fr.wikipedia.org/wiki/Hanse#Liste_des_villes_et_comptoirs_de_la_Hanse)

Figure 2



### Les courriers

Le premier courrier est une lettre pré-philatélique avec correspondance (LAC) qui a été écrite (voir en-tête) et oblitérée (voir cachet à deux lignes au recto) à Hambourg le 10 novembre 1843. Elle est arrivée à Cette 5 jours plus tard (cachet au verso) après être entrée en France par Forbach (cachet rouge au recto). Un marque linéaire noire de taxe de port frontalier C.P.R.4 est visible au recto à droite de l'indication manuscrite de taxe de 24 décimes. Dans cette lettre on trouve trois documents intéressants. Tout d'abord (nous le donnons avec le recto et verso de l'enveloppe en figure 3) un document daté du 1 novembre 1843, écrit en allemand et signé de Jean Du Mont. C'est un descriptif à l'attention des acheteurs potentiels de la vendange et de la qualité des vins de Collioure, Langlade, Frontignan, Tavel, Châteauneuf et de bien d'autres vignobles périphériques de la Méditerranée.



Figure 3

**WEINLESE - BERICHT.**

Die diesjährige Weinlese welche in mehreren Kirchspielen schon am 18. September ihren Anfang genommen, wurde seitdem ohne Unterbrechung von dem schönsten Wetter begünstigt; seit Monat August beförderte eine sehr warme, milder feuchte Temperatur die gänzliche Reife der Trauben, und sind demnach auch gute Qualitäten gewonnen worden. Wie gewöhnlich findet jedoch ein Untersehen in den früher oder später gelesenen Weinen statt; diese sind grün und kraftlos, jene dagegen zufriedenstellend, und selbst sehr gut von Qualität, indem sie sich durch freien Geschmack, Fülle und gehörigen Körper auszeichnen, obschon letztere Eigenschaft nicht in dem Grade wie bei den vorjährigen Weinen vorhanden ist.

Was den Ertrag anbelangt, so ist derselbe nicht so ergiebig wie im Jahre 1842, und glaube ich denselben im Allgemeinen um den vierten Theil geringer angehen zu dürfen.

Bagnoul und Collioure liefern gedeckte süsse und kraftvolle Weine; Roussillon und Narbonne sind ebenfalls sehr gedeckt von Farbe, voll und kräftig; St. Gilles besonders gut gerathen, liefert saftige, Körper- und Farbreiche Weine.

Langlade, St. George, St. Christol und St. Drézéry besitzen lebhaft Farbe, gehörigen Körper und Feinheit; diese Gewächse scheinen eine vollkommene Entwicklung zu nehmen, und dürfen daher besonders empfohlen werden.

Tavel, Chateaufort und Rhane-Weine überhaupt, zeichnen sich durch die vereinigten Eigenschaften aus, welche gute Jahrgänge mit sich führen, und können mithin als gute Reussitten bezeichnet werden.

Montagne Prima und Secunda, sind mit Auswahl sowohl von Farbe, wie in Saft, besser wie die 1842r; ihr Alcool-Gehalt ist zwar etwas geringer, jedoch nur um Weniges, und bleibt deren Qualität sehr befriedigend; die zuerst gelesenen Weine sind wie bereits gesagt, mehr oder weniger grün und leicht, und treten daher in die Klasse der kleineren Gewächse.

Die weissen Côtes besitzen ebenfalls weniger Kraft wie die 1842r, zeichnen sich aber durch sehr reine Farbe, Schmutz und eine weisse Farbe aus; die ersten Gewächse des Landes sind beinahe alle spät eingesammelt worden, und frei von Grün; unter den kleineren Weinen ist wohl einige Grüne bemerkbar, allein nur in geringen Masse, und findet man auch unter diesen empfehlenswerthe Weine. Vin de Grés und Caillou dürften den Vergleich mit den 1842rn wohl bestehen.

Auch Clairette sind ausgezeichnet, und können mit den vorjährigen verglichen werden. Die Picardans, welche erst spät geerntet wurden, bieten eine Auswahl von gehörig fetten und kraftvollen Weinen, und kann darin zur Zufriedenheit bedient werden; in den ersten Klassen findet man Weine mit sehr angenehmen Fruchtgeschmack. Muscats sind verschieden in ihrer Reussitte; in Frontignan und Lunel sind die Weine fetter wie 1842, und besitzen Kraut und Feinsse; in Beziers und Umgegend erreichen die Weine ungefähr denselben Grad-Zuckerstoff wie im vorigen Jahre, allein sie scheinen weniger Muscareich.

In Folge der Missernten im nördlichen Frankreich, und in Berücksichtigung der nur kleinen Lese im Süden, wurden bis jetzt sehr hohe Preise für die neuen Weine bewilligt. Die gegenwärtigen Verhältnisse unseres Marktes zur Richtschnur nehmend, ist es nicht möglich, die 1842r Weine unter den angebotenen notirten mathematischen Preisen zu liefern. Unter solchen Umständen erlaube ich mir um gefällige zeitige Bethelung Ihrer werthen Aufträge zu bitten, und wird es mein Bestreben sein, meinen Freunden, unter Zusicherung guter Bedienung, die möglichst billigsten Preise zu stellen.

Mit Hochachtung empfiehlt sich ergebenst  
**Jean Du Mont.**

**CETTE, den 1. Nov. 1843.**

En bas de ce descriptif, Jean Du Mont explique qu'en raison de mauvaises récoltes dans les vignobles septentrionaux, les prix des vins du sud sont plus élevés qu'en 1842 et les commandes doivent être passées rapidement par les acheteurs pour qu'ils soient sûrs d'être servis. Au dos de ce document suit une liste des prix des différents articles. Enfin dans l'enveloppe la lettre du client de Hambourg datée du 10 novembre : un texte peu lisible mais dans lequel on distingue clairement les différentes lignes de commande. On est donc sur des opérations déjà très rapides pour l'époque puisque 15 jours seulement séparent l'envoi depuis Certe de la proposition et le retour de la commande !



Figure 4

La deuxième lettre a été écrite le 20 juin 1847 à Oldenbourg et postée le 22 juin comme l'indique le cachet rectangulaire au recto. La ville est située en Basse-Saxe à environ 40 km à l'ouest de Brême (voir carte figure 2). Déjà au temps de la Hanse cette proximité avait créé une dépendance de la petite ville d'Oldenbourg par rapport à la capitale locale qu'était Brême : on notera ici au dos de l'enveloppe un cachet semi-circulaire de cette ville.

La lettre, acheminée jusqu'à Strasbourg par la poste des Tours et Taxis (cachet circulaire rouge au recto du 25 juin), a fait l'objet d'un cachet noir de la poste française le 26 juin. Puis elle a transité par Lyon (27 juin) avant d'arriver à Cette le 29 du mois.



Enfin vient une autre enveloppe oblitérée au moyen d'un cachet semi-circulaire typique de Lübeck du 27 novembre 1843 (figure 5). Elle aussi acheminée par la poste des Tour & Taxis (T.T.R.4.en

noir au recto), elle est entrée en France à Strasbourg (cachet rouge) avant d'atteindre Lyon le 4 décembre puis Montpellier et Cette le jour suivant (cachet circulaire à date noirs au verso). Au recto aussi l'indication manuscrite de taxe de 19 décimes.



Figure 5

### **Pour conclure**

Avec cet article nous voulons clore (sans prétendre l'avoir épuisée) l'étude des mécanismes qui ont participé à l'ouverture du commerce de Cette et du bas-Languedoc plus globalement aux villes de l'Allemagne du Nord et de l'ancien territoire de la Hanse Germanique. L'histoire est faite de « rebonds » et deux sont particulièrement importants ici pour mieux appréhender l'origine de ces relations : l'abrogation de l'Edit de Nantes par Louis XIV en 1685 qui va provoquer l'exode vers la partie septentrionale de l'Europe de tant de négociants français, puis l'épopée napoléonienne qui ramènera la France vers ces contrées à la fin du XVIIIème et au début du XIXème siècles. Ce sont les contacts humains ainsi noués, l'intérêt des produits du sud de la France (dont le vin) et le développement des moyens de transport qui constituent le socle de cette longue histoire.